

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU  
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT  
-----

portant promotion au titre de l'année  
1984, de Madame ECKOMBAND (Céline), adminis-  
trateur des cadres de la catégorie A,  
hiérarchie I, des Services Administratifs  
et Financiers - S.A.F. - (Administration  
Générale).

(/ISAS :

( LE PREMIER MINISTRE,

D.G.B.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la Loi n° 076/84 du 7/12/1984 portant ratifi-  
cation de l'Ordonnance n° 019/84 du 23/08/1984, portant modification  
de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 15/62 du 03/02/1962 portant statut  
général des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/1958 fixant le  
règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/426 du 29/12/1962 fixant le  
statut commun des cadres de la catégorie A des Services Adminis-  
tratifs et Financiers - S.A.F. - ;

Vu le décret n° 62/130/MF du 9/5/62 fixant le  
régime des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/197/FP du 5/7/62, fixant les  
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du  
03/02/1962, portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/198/FP du 5/7/1962, relatif à  
la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 65/170/FP-BE du 25/6/65, réglé-  
mentant l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 74/470 du 31/12/1974, abrogeant  
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5/7/62,  
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 80/630 du 27/12/1980, portant  
déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 84/856 du 08/08/1984, portant  
nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 85/1423 du 07/12/1985, portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/1434 du 17/12/1985, portant  
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/260 du 05/03/1985, déterminant  
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,  
avancements et révisions des situations administratives des Agents  
de l'Etat ;

Vu le décret n° 86/376 /MTERFFPS/DGFP/DGPCE.S.A.V.  
F12 du  
portant Inscription au tableau d'avancement,  
au titre de l'année 1984, de Madame ECKOMBAND (Céline), Administra-  
teur des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services  
Administratifs et Financiers - S.A.F. - (Administration Générale).

*M. Pongui*

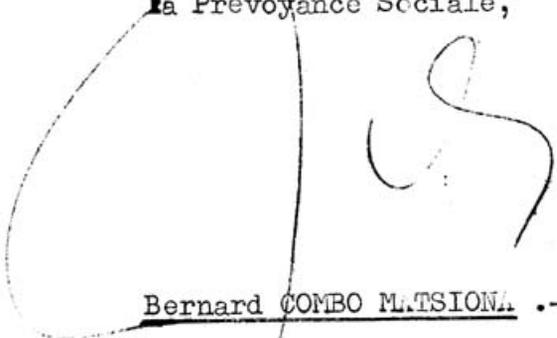
~~ARTICLE 1er.~~ 1er. - Madame ECKOMBAND (Céline), Administrateur de 4<sup>o</sup> échelon, des cadres de la catégories A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Administration Générale), en service au Commissariat Politique au Niari, est promue au titre de l'année 1984, au 5<sup>o</sup> échelon de son grade, pour compter du 21 Février 1984. ACC = Néant.

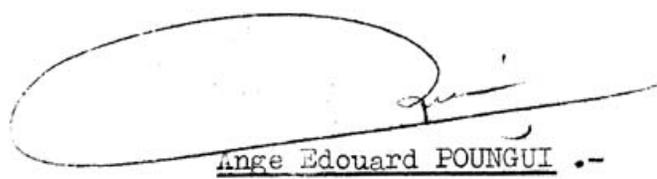
ARTICLE 2. - Le présent décret, qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera ~~enregistré~~ publié au ~~JO~~ et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 10 MARS 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

  
Bernard COMBO MATSIONA .-

  
Ange Edouard POUNGUI .-

AMPLIATIONS :

- JORPC. 1
- DGFP/DGPCE. 3
- D.G.B. 3
- D.C.F. 2
- B/STAT.DGPCE. 2
- DOSSIER 3
- INTERESSEE 1
- SGG/BC. 2
- COMIPO/NIARI 2.-